

Contrat d'Habitat Public entre Terres d'Armor Habitat et St Brieuc Armor Agglomération 2024-2028

DELIBERATION CA 2024 M12 54
Conseil d'Administration du 17 décembre 2024

Membres délibérants présents :

Mesdames Françoise AUBIN, Marie-France BOMMERT, Marie-Thérèse CHERIAUX-GOUBIN, Brigitte DEMEURANT COSTARD, Blandine DONNET, Martine HUBERT, Nadège LANGLAIS, Nicole LECLERC, Chantal LE POEC, Marie-Chantal NACIRI, Gaëlle ROUTIER.

Messieurs Jean-Claude DAUPHIN, Jean-Yves GATHIGNOL, Jean-Claude GUILLOT, Guillaume HAMON, Paul LE BIHAN, Jean-Jacques LEGUERN, Thierry SAVIDAN.

Membres excusés ayant donné pouvoir :

M. Daniel BARON donne pouvoir à Mme Gaëlle ROUTIER
M. Bruno BEUZIT donne pouvoir à M. Jean-Claude DAUPHIN
Mme Fanny CHAPPE donne pouvoir à Mme Gaëlle ROUTIER
M. Stéphane FAVRAIS donne pouvoir à Mme Martine HUBERT
Mme Sylvie GUIGNARD donne pouvoir à Mme Nadège LANGLAIS
M. Loïc LENOUEL donne pouvoir à M. Guillaume HAMON

Membres excusés sans pouvoir :

Mme Véronique CADUDAL
Mme Sandra LE NOUVEL
Mme Valérie RUMIANO

Membres consultatifs présents :

M. Jean-Denis MEGE, Directeur Général
Mme Gwenaël HERVOUET - Représentante de M. Le Préfet
Mme Céline SALLE, représentante du CSE

Assistaient à la séance :

M. Pierre PESTEL, Directeur financier
M. François AUSSANAIRE, Directeur de la Clientèle et des Territoires
Mme Anne GIRAUD, Directrice des ressources internes et la politique RSE
Mme Emmanuelle DRUILLENNEC, Directrice du Patrimoine
M. François BRACQ, Direction des finances
Mme Marielle DUAULT, Assistante Direction Générale

Vu l'article R.421-16 du Code de la construction et de l'habitation,

CONTEXTE

Le Contrat d'Habitat Public est un document cadre fixant les objectifs et engagements réciproques de Terres d'Armor Habitat et d'un EPCI sur lequel il est implanté pour le développement de l'habitat et l'aménagement du territoire local.

Il structure la coopération entre l'office et l'EPCI et s'articule avec les autres documents cadres du territoire (PLH, CIL, ...) et de l'organisme (CUS, PSP, ...).

PROBLEMATIQUE

Terres d'Armor Habitat et St Brieuc Armor Agglomération, après un processus actif de concertation, ont convenu de la rédaction d'un Contrat d'Habitat Public qui vise à :

- Développer et adapter l'offre de logements locatifs sociaux aux besoins du territoire, d'accession sociale à la propriété, d'accompagnement des populations, de soutien à l'économie locale et à l'emploi, d'attractivité durable du territoire et de lutte contre le réchauffement climatique.
- Poser les bases d'une stratégie de cohérence globale et mesurable, en fonction d'enjeux communs, pluriannuels et révisables, notamment suite à l'adoption du futur PLH 2025-2031 dont les travaux d'élaboration sont en cours.

Ce contrat est conclu pour une durée de 5 années et pourra être mis à jour en fonction de l'évolution des politiques nationales et/ou territoriales.

Il concerne les thématiques suivantes :

1. Le développement d'une offre abordable
 - La production nouvelle locative
 - La production nouvelle de logements sociaux dans le parc existant privé (acquisitions-améliorations, copropriétés, VEFA)
 - L'offre de logements répondant aux besoins spécifiques (saisonniers, jeunes, logements adaptés, vieillissement)
 - La vente HLM
2. Le parc HLM existant
 - Les opérations sur le parc existant (adaptation-accessibilité, entretien, remplacement de composants, réhabilitation, Renouvellement Urbain)
3. La politique de gestion locative
 - La gestion des demandes
 - La gestion des attributions
 - La politique des loyers
 - La proximité avec les locataires
4. L'innovation
 - L'innovation patrimoniale
 - L'innovation sociale
5. La gouvernance et la communication

Considérant ce qui précède, il est proposé aux membres du Conseil d'Administration :

- D'approuver la signature de Contrat d'Habitat Public avec St Brieuc Armor Agglomération par le Directeur Général et la Présidente de Terres d'Armor Habitat

Le Conseil d'Administration Après en avoir délibéré

- Approuve la signature de Contrat d'Habitat Public avec St Brieuc Armor Agglomération par le Directeur Général et la Présidente de Terres d'Armor Habitat

Voté à l'unanimité



La Présidente,
Gaëlle ROUTIER
Conseillère Départementale du Canton de Plélo